

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires culturelles et de l'éducation

- Table ronde, ouverte à la presse, rassemblant des journalistes de France 3, sur les programmes régionaux dans les programmes de France Télévisions..... 2
- Présences en réunion 14

Mardi

7 décembre 2010

Séance de 17 heures 30

Compte rendu n° 18

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

**Présidence de
Mme Michèle Tabarot,
*présidente***



COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Mardi 7 décembre 2010

La séance est ouverte à dix-sept heures trente.

(Présidence de Mme Michèle Tabarot, présidente de la Commission)



La Commission des affaires culturelles et de l'éducation entend, dans le cadre d'une table ronde ouverte à la presse, M. Pierre Cholbi, réalisateur à France 3 Dijon, M. Pierre-Jean Frison, journaliste présentateur à France 3 Toulouse, M. Frank Grassaud, rédacteur en chef adjoint à France 3 Grenoble, M. Olivier Loubet, directeur adjoint de l'information de proximité de France Télévisions, et M. Jean-Bernard Vitiello, journaliste présentateur à France 3 Nice, sur les programmes régionaux dans les programmes de France Télévisions

Mme la présidente Michèle Tabarot. Je souhaite la bienvenue à nos invités : MM. Pierre Cholbi, réalisateur à France 3 Dijon, Pierre-Jean Frison, journaliste présentateur à France 3 Toulouse, Franck Grassaud, rédacteur en chef adjoint à France 3 Grenoble, Olivier Loubet, directeur adjoint de l'information de proximité de France Télévisions, et Jean-Bernard Vitiello, journaliste présentateur à France 3 Nice.

Notre objectif est d'entendre ce qu'ont à nous dire les professionnels concernés sur la mesure dans laquelle nos régions sont « visibles », et pourraient l'être davantage, à travers les programmes de France Télévisions. Nous comptons donc sur vous, messieurs, pour nous dresser un état des lieux dans vos régions respectives et pour nous présenter éventuellement des projets en vue de développer les programmes régionaux.

La Commission devant entendre la semaine prochaine le président de France Télévisions, M. Rémy Pflimlin, sur la mise en œuvre du projet qu'il nous avait exposé avant sa nomination, je ne doute pas que cette table ronde nourrira les questions que nous pourrions lui poser.

M. Jean-Bernard Vitiello, journaliste présentateur à France 3 Nice. Madame la présidente, je vous suis reconnaissant d'avoir invité des gens de terrain issus de différentes régions. Il est en effet important pour nous de pouvoir dire devant votre Commission que la visibilité de France 3 en régions n'est pas ce qu'elle devrait être, et que les journaux de vingt minutes diffusés à midi et le soir ne sont pour ces régions qu'une toute petite vitrine, leur assurant une place bien en deçà de celle qu'elles pourraient avoir.

Même si cela peut paraître un peu anachronique, nous sommes venus aujourd'hui dire notre passion pour la télévision régionale. Nous croyons en effet en celle-ci. Nous avons également confiance dans l'équipe de Rémy Pflimlin qui, il y a quelques années, a eu le mérite de donner un peu plus longtemps la parole aux régions en créant sur notre antenne les « Dossiers de France 3 ». La télévision régionale n'est aujourd'hui visible que sur les créneaux d'information du midi et du soir, et un peu le samedi après-midi. Or, des débats en régions, des émissions d'information, des enquêtes et des magazines sont susceptibles d'intéresser également le public – et la matière est suffisamment abondante.

Lorsque je vous reçois sur le plateau du journal télévisé, madame la présidente, vous vous étonnez qu'il faille tout dire en deux minutes trente avant de rendre l'antenne à Paris.

Mais, dans toutes les régions, toutes les personnalités et tous les habitants sont également demandeurs de plus de temps d'antenne, d'une plus grande participation et d'une plus grande visibilité.

M. Pierre-Jean Frison, journaliste présentateur à France 3 Toulouse. Je commencerai par un exemple précis de dysfonctionnement dans la répartition des rôles entre France 3 national et France 3 régions, non sans rappeler que cette chaîne, quand elle s'appelait FR3, était très tournée vers les régions.

Lors des dernières élections régionales, en mars dernier, chaque région a organisé un débat entre candidats. Alors que les rédacteurs en chef souhaitaient diffuser ces émissions à une heure d'écoute maximale, vers 20 h 30 ou en tout début de deuxième partie de soirée, elles l'ont été à une heure très tardive – chez nous, à 23 h 15 et à 23 h 45. Il n'est pas ici question d'ego de journaliste : ce sont les élus qui pâtissent de cette situation, alors même qu'un débat régional portant sur une élection régionale était pour le moins légitime sur France 3 régions.

Bien évidemment, France 3 national a également consacré des émissions à ces élections mais, comme il était inévitable, vues à travers le prisme national ou en fonction des polémiques qui occupaient alors le pays – il a ainsi été beaucoup question de M. Frêche et de Mme Royal. *Quid*, alors, des enjeux régionaux de cette campagne ? Le service public se serait grandi de s'y intéresser. Les attentes face au conseil régional ne sont évidemment pas les mêmes en Midi-Pyrénées qu'en Bourgogne ou en Bretagne. Or, dans ce cas comme dans bien d'autres, les émissions souhaitées ou réalisées à l'échelle régionale sont souvent reléguées à des heures qui ne permettent pas la plus grande écoute.

On a vu le résultat : les élections régionales ont connu peu de participation et ont suscité un intérêt relatif de la part des téléspectateurs. Mais à qui la faute ? On ne leur a pas présenté, en effet, les enjeux régionaux de ces élections et, même si celles-ci avaient évidemment des enjeux nationaux aussi, la priorité aurait dû être de diffuser dans chaque région un débat régional à une heure correcte.

Nous avons certes tenté de traiter le sujet dans nos journaux d'information régionale, mais un format de deux fois vingt minutes pour traiter l'ensemble de l'actualité d'une région ne permettait pas de consacrer à ces élections la place qu'elles auraient méritée.

En dehors de ces journaux, nous avons certes des programmes diffusés le samedi matin et le samedi après-midi, ainsi que des « décrochages », mais ces derniers ont un caractère exceptionnel et le téléspectateur, faute d'habitude, ne nous suit pas toujours dans ces tranches. Comme on l'a dit, sur vingt minutes d'information, nous ne pouvons consacrer à nos invités que deux minutes et demie à trois minutes et demie au plus, ce qui est insuffisant pour faire passer un message un peu complexe, comme vous l'avez sans doute éprouvé. Cela ne pourrait suffire que si nous disposions d'autres « fenêtres » pour approfondir les sujets ou poursuivre les débats qui méritent un meilleur traitement.

Malgré ces handicaps, les journaux régionaux font partout en France – aux deux exceptions près de l'Île-de-France et du Centre – une meilleure audience que la tranche nationale qui suit, laquelle bénéficie pourtant d'un meilleur potentiel à cet égard. Les téléspectateurs ne pensent pas que France 3 régions soit une télévision ringarde. De fait, vivant eux-mêmes dans les régions concernées, ils ne sont pas touchés par le parisianisme qui fait regarder la province de haut.

Un autre élément à prendre en compte dans ce débat est l'information sur votre travail d'élus. À une époque où l'on s'interroge sur le fonctionnement de notre démocratie, avez-vous le sentiment qu'on rend compte sur votre territoire de ce que vous faites ? Que savent de votre travail les gens qui ont voté pour vous ? Plus largement, pour refléter l'ensemble de l'actualité régionale – avec ses enjeux économiques, culturels, voire linguistiques comme en Midi-Pyrénées, où l'on parle l'occitan –, il semble indispensable que la région dispose d'un miroir médiatique, sans lequel on n'existe pas aujourd'hui. Les médias se rendent dans les banlieues quand celles-ci sont le théâtre d'incendies ou de « caillassages », mais des pans entiers de la France n'ont aujourd'hui aucune vitrine à la télévision. Or, sans vitrine, on a du mal à se sentir impliqué dans la vie du pays ou de la cité. Davantage de temps d'antenne pour France 3 régions, c'est davantage de temps d'antenne pour ces territoires, qui doivent se sentir représentés à la télévision.

L'information est certes toujours le cœur de l'activité de France 3 en régions, mais il est possible de faire bien d'autres choses. Il y a de la place pour le sport : nous retransmettons ainsi des matches de rugby de deuxième division, qui ne peuvent intéresser que des gens de notre région – et qui, de fait, intéressent fortement quand cette région est Midi-Pyrénées. Nous diffusons aussi des rencontres du championnat de football national, qui est l'équivalent de la troisième division, avec de meilleures audiences que le programme national correspondant. Il y a donc un véritable intérêt à proposer au téléspectateur une vitrine de sa propre région. Et cela pas seulement pour le sport : dans toutes les régions se déroulent, par exemple, des festivals, avec des invités prestigieux. Pourquoi nous interdire de réaliser à ces occasions des émissions de « variétés » ? On pourrait ainsi profiter d'un festival de cinéma tel que celui de Toulouse, qui attire les plus grands réalisateurs espagnols.

L'obstacle ne réside pas dans les moyens, même si la télévision a tendance à en consommer beaucoup. Ainsi, durant des années, grâce à un car de production, nous avons été à même d'enregistrer les concerts de « Jazz in Marciac », festival mondialement réputé. Ces images étaient diffusées plusieurs semaines plus tard, après minuit ! Les moyens employés sont en fait disproportionnés par rapport à l'usage qu'on en fait... Mieux vaudrait diffuser à 20 h 30, ou même à 22 h 30, des extraits des concerts et des interviews de ces invités prestigieux qui contribuent à l'animation de notre région mais auxquels nous ne pouvons aujourd'hui donner la parole.

J'espère vous avoir convaincus de l'utilité d'un développement de l'antenne des régions, dans l'intérêt même de ces territoires et dans celui du service public et du groupe France Télévisions. Nous en avons les moyens et les talents. Peut-être faudrait-il une volonté plus affirmée. Telle est du moins la demande que je formule auprès de vous.

M. Jean-Bernard Vitiello. Les nouveaux moyens de communication, notamment l'internet, nous permettent de travailler en plus étroite relation avec les téléspectateurs. Du reste, la demande que nous exprimons aujourd'hui relaie en partie la leur. Tous les jours, en Côte d'Azur, à la fin du journal, nous leur demandons de nous écrire et, dans leurs courriels, ils sont nombreux à souhaiter des émissions plus longues, par exemple sur le TGV Sud-Est, sur le programme ITER, sur les inondations... Les régions sont capables de prendre l'antenne plus longtemps. Il ne s'agit pas, comme l'a souligné Pierre-Jean Frison, de satisfaire notre ego de journalistes : puisque France Télévisions, chaîne qui dispose du plus grand nombre de correspondants en France, a les forces nécessaires, notre rôle est de relayer cette demande du public.

M. Franck Grassaud, rédacteur en chef adjoint à France 3 Grenoble. Voilà environ un an, la direction de France Télévisions a lancé, pour remédier à ce problème, les prises d'antenne exceptionnelles. J'étais alors en Franche-Comté et nous avons saisi cette possibilité pour traiter de la crise de l'automobile qui touchait alors la région de plein fouet. Nous nous sommes associés pour cela à l'Alsace et à la Bourgogne, qui comptent de nombreux sous-traitants de cette industrie, et avons mis nos moyens en commun pour réaliser sur notre antenne une émission assez importante, depuis les usines Peugeot de Sochaux. Il a cependant fallu quelque peu batailler pour obtenir un horaire décent. Nous avons finalement été à l'antenne à 23 h 30 et, malgré le froid de ce 5 novembre, nous sommes parvenus à quelque chose de satisfaisant, à telle enseigne que nous avons obtenu une meilleure audience que « Ce soir ou jamais », habituellement diffusé à cet horaire.

Depuis, les prises d'antenne exceptionnelles se sont multipliées, mais sont cantonnées au samedi après-midi, au samedi matin pour les émissions politiques et au dimanche après-midi pour des retransmissions sportives : tous créneaux horaires d'importance mineure puisque, par exemple, M6 rediffuse le samedi après-midi des émissions de *prime time* et TF1 des séries télévisées américaines

Je demande donc moi aussi un peu plus de visibilité pour nos programmes, qui ne devraient pas se limiter aux vingt minutes de nos deux journaux et à ces quelques créneaux du week-end. Depuis que s'est constitué le groupe France Télévisions, nous rencontrons plus souvent nos amis de RFO et nous constatons qu'ils bénéficient dans les territoires ultramarins d'une meilleure d'exposition et de plus d'autonomie. Sans doute aurions-nous intérêt à nous en inspirer pour peut-être appliquer ce schéma à nos régions de métropole...

M. Olivier Loubet, directeur adjoint de l'information de proximité de France Télévisions. Sans vouloir introduire une note dissonante, je crois utile d'apporter quelques précisions. L'expression d'une aspiration à davantage de programmes régionaux et à une information régionale mieux exposée est ancienne. Elle nous rappelle que, comme le réaffirmera Rémy Pflimlin, France 3, ex-FR3, est et demeure une chaîne nationale généraliste, à forte vocation régionale. Pour avoir travaillé très longtemps en région, je suis le premier à comprendre qu'on ne puisse se satisfaire de l'exposition offerte par des « fenêtres » – celle, traditionnelle, des informations de midi et du « 19-20 » ou d'autres, parfois très tardives, voire sinistrées. Aujourd'hui, cependant, dans un paysage particulièrement concurrentiel et compte tenu de la situation des audiences, France 3 doit faire les choix les moins risqués. Cela ne signifie pas que le programme régional soit en lui-même systématiquement risqué en termes d'audience, mais la chaîne régionale prend des risques lorsqu'elle n'est pas certaine que le programme régional fera au moins autant d'audience que le programme national. Même si, aujourd'hui, nous ne sommes plus soumis au-delà de 20 heures à une obligation d'audience qui conditionnerait les recettes publicitaires, une télévision publique doit rencontrer son public.

Ce principe ne doit pas condamner toute aspiration à faire de la télévision régionale sur des créneaux « faciles », « grand public », mais il nous oblige à nous poser la question suivante : France 3 doit-elle rester une chaîne généraliste ou – doux rêve évoqué en 1981 et plusieurs fois depuis – devenir l'addition de chaînes régionales « de plein exercice » ?

Dans le paysage concurrentiel et avec l'arrivée de la télévision numérique terrestre, les « télés pays » du réseau France Ô, ex-RFO, s'imposaient : il fallait ces canaux à forte identité, comme Nouvelle-Calédonie 1^{re} ou Guyane 1^{re}, dotées chacune d'une grille de programmes claire et, de fait, nous assistons à leur montée en puissance. Cependant, quand un

président déclare que les régions, la proximité doivent devenir le grand souci de France 3, jusqu'à quel point ce discours doit-il influencer sur la stratégie de l'entreprise ? Faut-il défaire ce qu'est aujourd'hui France 3 pour y substituer une télévision par « plaques », disposant chacune d'une véritable autonomie dans la gestion de l'antenne, afin de donner toute sa place à l'information régionale ? Une telle décision a un impact économique et financier qu'il convient d'évaluer soigneusement. Des chaînes privées s'essaient aujourd'hui à la télévision de proximité, mais avec des schémas économiques particulièrement fragiles : beaucoup se créent et beaucoup meurent. Rares sont celles qui trouvent un équilibre – une ou deux peut-être en France – et de grands groupes bancaires se sont retirés de cette aventure. La proximité est dans les gènes de la « Trois », c'est sa vocation. La question est donc de savoir jusqu'où ira le plan stratégique de Rémy Pflimlin dans la mise en œuvre de cette proximité.

Plus de région à l'antenne, c'est aller dans le sens des aspirations que nous venons d'entendre s'exprimer, mais aussi d'une certaine aspiration du public. Au regard de notre cahier des charges et de notre vocation, nous sommes en deçà de ce que nous devrions faire. Ayant personnellement un goût prononcé pour les émissions politiques, je sais aussi combien la télévision régionale est source de frustration pour les élus. Cela ne tient pas tant au fait que ceux-ci cherchent des tribunes – ils savent les trouver ailleurs –, mais à ce que le questionnement politique ne s'inscrit plus dans la perspective des journalistes de France 3 en régions. Ils n'ont plus le goût de créer de véritables événements politiques dans leurs grilles et dans leurs sessions d'information – et pas seulement par peur d'être accusés de complaisance. Reste donc, enjeu démocratique important, à réhabiliter la place de l'élu dans l'offre d'information de France 3.

Il me semblait important de replacer dans leur contexte ces questions, qui ont un caractère permanent. Certaines réponses ont pu être apportées avant l'arrivée de Rémy Pflimlin, consistant à proposer des *web-télévisions* régionales en prenant le pari que l'offre de proximité se jouerait sur le *Web*. On assiste aujourd'hui à une nette réorientation, comme le dira mieux que moi notre président, mais jusqu'où irons-nous dans la prise de risque, dans le changement et l'amplification de notre offre ? Toutes les réponses ne sont pas encore connues.

M. Jean-Bernard Vitiello. La force du réseau de France 3 est d'être capable, comme d'autres télévisions du monde, notamment américaines et allemandes, de diffuser un « robinet » d'images fournies par satellite et de permettre aux régions qui le souhaitent de décrocher, à un rythme hebdomadaire ou mensuel. En l'absence d'actualité ou de débat d'intérêt régional, ces chaînes n'auront pas de raison de décrocher. Si en revanche la rédaction et le public estiment qu'il y a matière à discuter, par exemple, de l'adoption des enfants d'Haïti, pourquoi ne pas le faire ? C'est une expérience qu'on peut peut-être tenter.

De mes discussions avec des journalistes d'autres pays, il ressort que nous sommes très en retard à cet égard sur les télévisions étrangères. En Espagne – où les télévisions régionales appartiennent certes aux conseils régionaux –, des problèmes locaux, comme un incident sous un tunnel, donnent lieu à quatre heures d'émission. De même, Dortmund ou Berlin peuvent décider de consacrer une émission à un sujet culturel qui peut fort bien être une exposition dans le métro. Pourquoi un téléspectateur vivant en région n'aurait-il pas le droit de suivre le festival de jazz de Juan-les-Pins, les Francofolies ou une rencontre de type « derby », opposant Clermont-Ferrand et Saint-Étienne, dans un sport qui n'est habituellement pas retransmis, comme le hand-ball ou le basket ?

M. Franck Grassaud. Le problème est celui de l'horaire qui nous est dédié. Pour France 3 Rhône-Alpes, par exemple, la question peut se poser de savoir si, quelques mois après les événements qui s'y sont déroulés, une émission sur le quartier de la Villeneuve serait à même de captiver le public un samedi à 16 h 30. Nous savons réaliser de bons programmes mais peut-être faudrait-il en effet expérimenter ce modèle du « robinet » commun dont on pourrait décrocher au moment où le besoin s'en ferait sentir.

M. Christian Kert. Messieurs, l'amour profond du service public de l'audiovisuel dont témoignent vos interventions est rassurant pour nous, qui sommes parfois tentés de croire que les députés sont seuls à défendre cette cause.

Vous soulignez à juste titre, monsieur Loubet, que le débat n'est pas neuf – je me souviens qu'il avait même été envisagé, lors de la treizième ou quatorzième réforme de l'audiovisuel, de faire de vos antennes régionales de véritables sociétés autonomes – mais est-ce une raison pour ne plus se poser la question de savoir si le fonctionnement actuel est satisfaisant ?

Pourquoi, selon vous, la direction de France Télévisions n'a-t-elle pas abondé plus tôt dans votre sens ? Lors du débat sur la dernière réforme de l'audiovisuel, nous avons quant à nous clairement exprimé le souhait que France 3 soit une chaîne nationale des régions et avons fortement insisté sur cette mission au service de la vie des régions et même, disions-nous, des territoires. Nous avons fait passer ce message à la précédente direction. Le fait qu'il ne soit pas suivi d'effet tient-il à un manque de moyens ? Si tel est le cas, quels sont ceux qu'exigerait la haute conception dont vous vous réclamez et à laquelle nous adhérons tous, sur quelque banc que nous siégeons ?

Permettez-moi aussi d'évoquer un sujet qui relève quelque peu de la légende : on entend souvent dire que le personnel de France 3 serait pléthorique eu égard aux missions qui lui sont confiées. Quel est votre sentiment à ce propos ?

Enfin, les unités de production dont vous disposez – dont vous pouvez du reste être légitimement fiers – sont-elles sous-utilisées ? Seraient-elles au contraire sous-dimensionnées si on leur demandait de produire davantage de programmes ?

Mme Monique Boulestin. Je remercie moi aussi les intervenants pour leur enthousiasme. Le service public est bien défendu.

Ma question porte sur la création des pôles de gouvernance. En janvier dernier ont en effet été réunies dans de grands ensembles diverses directions régionales, de telle sorte que, résidant à Limoges, je relève du grand Sud-Ouest. Comment mieux prendre en charge les régions et assurer leur visibilité ?

Qu'en est-il du financement de ce service public ? Où en est votre réflexion sur le maintien de la publicité avant 20 heures, qui garantirait une indépendance financière dont le service public a besoin ?

Que pensez-vous par ailleurs de notre souci de développer des partenariats entre France 3 et les collectivités territoriales ? L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par M. Alain Rousset, président du conseil général d'Aquitaine, est-il une bonne idée et comment mettre en œuvre ces partenariats ? Comment pensez-vous également réorganiser vos grilles et

vos horaires dans le cadre des prises d'antenne événementielles, ou PAE ? Ce sont là deux éléments de la visibilité dont vous soulignez l'importance.

M. Marc Bernier. Je félicite à mon tour les intervenants, qui ont décrit ce que nous vivons nous aussi sur le terrain. Nous regrettons en effet souvent l'absence d'images rendant compte de la vie locale.

Alors que les téléspectateurs reçoivent, avec la TNT, une multitude de chaînes et ont pris l'habitude de « zapper », il importe aussi de les fidéliser à des programmes consacrés à des événements qui les touchent de près. Ce problème se pose d'ailleurs aussi à la presse quotidienne régionale qui, comme *Ouest-France* dans ma région, envisage de prendre en compte plutôt des « bassins de vie » que des territoires – ce qui est particulièrement pertinent dans mon département de la Mayenne, coïncé entre trois régions et où l'on ne reçoit pas toujours les informations de la métropole dont on se sent le plus proche.

Je souscris à vos analyses. Il semble notamment utile d'améliorer les « fenêtres ». Par ailleurs, je vous engage à distribuer des programmes plutôt enjoués que moroses – il peut s'agir de culture, de musique ou de sport –, car nous avons assez de mauvaises nouvelles.

Mme Valérie Fourneyron. Le nouveau patron de France Télévisions hérite d'une maison qui a fait l'objet d'une réforme que certains ont décrite comme menée à la hache et qui s'est faite dans le sens d'un renforcement de la centralisation. On sent aussi que M. Pflimlin n'est pas convaincu par cette réforme et souhaite corriger le tir. De fait, l'organisation en quatre pôles laisse place à des interrogations, notamment sur le rôle des différents acteurs.

Nous partageons votre souhait d'une plus grande visibilité pour le spectateur, mais nous souhaitons aussi une ouverture des programmes régionaux à des tranches d'âge aujourd'hui tenues à l'écart du service public de France 3 – en particulier aux jeunes. Les décrochages pour les prises d'antenne événementielles, les PAE, comme il y en a eu à l'occasion de la tempête Xynthia, de la Route du Rhum ou de matches sportifs, vont sans doute en ce sens. Cependant, alors que la nouvelle organisation était censée assurer une plus grande proximité, elle se traduit souvent par le fait que les émissions « régionales » sont réalisées par un délégué régional d'antenne, par un « pilote » et par des journalistes qui se trouvent dans des régions différentes. Des décrochages régionaux à l'occasion de manifestations sportives ou culturelles ou de festivals permettraient certainement de diversifier l'audience, mais nous manquons, comme le soulignait M. Kert, d'une analyse des moyens de production et de ce que serait leur juste utilisation au service des objectifs que nous semblons partager.

M. Frédéric Reiss. Nous avons entendu, en effet, des professionnels passionnés, qui défendent remarquablement le service public dans nos régions.

Je crains néanmoins que l'ambition de France 3 d'être une télévision généraliste à vocation régionale ne se solde par un échec. Faute de temps, je ne regarde pas beaucoup la télévision, mais nombreux sont ceux qui me parlent de cette chaîne comme d'un beau gâchis. Les émissions régionales susceptibles d'intéresser sont programmées à des heures telles qu'on sait que personne ne les regardera, hormis un public restreint et généralement âgé, que l'on ne pourra même pas fidéliser parce qu'il arrive généralement là par hasard. Il est ensuite facile, en mettant en avant les chiffres d'audience, de prétendre que l'émission ne vaut rien !

Les talents ne manquent certainement pas, ni les moyens, mais ils sont sans doute utilisés à mauvais escient, au point que je me demande si vos directions respectives partagent votre enthousiasme ! Les programmes sont en décalage avec les attentes des téléspectateurs, qui s'intéressent, avant tout, à ce qui se passe dans leur région. Dans la presse quotidienne régionale, on commence par lire les informations concernant sa ville ou son village ! En quoi un reportage sur Bordeaux passionnerait-il les Alsaciens – même s'il s'agit, assurément, d'une émission régionale ?

Beaucoup d'entre nous sont responsables de collectivités territoriales. À ce titre, nous dépensons beaucoup d'argent pour soutenir des télévisions locales. Ne serait-ce pas parce que France 3 ne fait pas correctement son travail ?

Enfin, pour abonder dans le sens de Marc Bernier, France 3 ne pourrait-elle pas devenir la chaîne régionale des bonnes nouvelles ?

Mme Colette Langlade. Je tiens moi aussi à vous féliciter, messieurs, pour votre enthousiasme et pour votre dynamisme.

France 3 Toulouse accorde aux émissions en langues régionales des temps d'antenne bien supérieurs à ceux que France 3 Aquitaine leur concède, et le fait, qui plus est, à des heures de grande écoute : vingt-six minutes le dimanche matin. Comment la programmation de ces émissions est-elle décidée, monsieur Frison ? D'autre part, celles de France 3 Aquitaine sont diffusées en même temps que les programmes similaires de la radio locale. Travaillez-vous, en ce qui vous concerne, en partenariat avec ces radios ?

Cela étant, le conseil régional d'Aquitaine, sous l'impulsion de son président, Alain Rousset, a décidé de financer pour 2011 le doublage des dessins animés en langue occitane. De telles émissions permettent de faire de l'audience tout en abaissant la moyenne d'âge du public. Monsieur Loubet, comptez-vous coproduire ces dessins animés, comme c'est déjà le cas en Bretagne ?

M. Patrick Bloche. Cette passionnante table ronde va nous permettre de préparer l'audition du président de France Télévisions sur l'exécution du contrat d'objectifs et de moyens en cours et de former notre opinion dans la perspective du nouveau contrat, qui doit être conclu au printemps ou à l'été prochain. Sur un tel sujet, les parlementaires des différents groupes peuvent, je l'espère, se retrouver.

Vos interventions, qui portent la marque de votre attachement au service public, vont à rebours des préconisations de la commission Copé, qui visaient à faire disparaître progressivement l'identité des chaînes pour les fondre dans un média global à plusieurs antennes, dans un mouvement à la fois de centralisation et d'uniformisation. Vous, vous proposez la différence : c'est d'autant plus enthousiasmant qu'on a l'habitude d'entendre un discours plutôt déprimant à propos de France 3, dont le public serait le plus âgé des chaînes du service public, dont l'audience serait en chute libre et les effectifs pléthoriques. Au contraire, vos réflexions nous projettent dans l'avenir, en proposant de répondre de manière positive au défi lancé à France 3 – retrouver une audience tout en élargissant son public à toutes les générations. France 3 est actuellement présentée comme une télévision généraliste à vocation régionale, ne faudrait-il pas évoluer vers des télévisions régionales à vocation généraliste ?

Nous sommes les représentants de la nation, et nos concitoyens et concitoyennes réclament des informations sur ce qui se passe près de chez eux. On dit souvent qu'internet va « du local au global ». Eh bien, France 3 devrait partir davantage du local ! Pour ce faire, il convient, comme l'a souligné Monique Boulestin, de vous donner les moyens de vos ambitions, en vous garantissant un financement pérenne et moins dépendant du budget de l'État.

Mme Marie-Odile Bouillé. Il semble difficile de rapporter les événements de mon département, la Loire-Atlantique, lorsqu'une seule et même antenne couvre la Bretagne et les Pays de la Loire ! Que proposez-vous pour améliorer les choses ? La dimension des nouveaux pôles de gouvernance vous semble-t-elle adaptée ?

Par ailleurs, en quoi consiste le schéma ultramarin auquel vous avez fait allusion ? Est-il applicable en métropole ?

M. Jean-Luc Pérat. Vous êtes les ambassadeurs de votre métier ; quant à nous, nous sommes les ambassadeurs de nos territoires. À ce titre, ma mission est d'être le porte-parole de mes concitoyens, qui souhaitent une information au plus près de leur territoire. Il convient de nourrir le sentiment d'appartenance à un bassin de vie, sans oublier de mobiliser la jeunesse au service de celui-ci.

Élu de la région Nord-Pas-de-Calais, mais d'une circonscription située à la frontière de la Picardie, j'ai parfois le sentiment d'une inégalité de traitement, la métropole lilloise attirant la majorité des reportages et des émissions. Il a été bien difficile, par exemple, de faire comprendre à France 3 que le bulletin météorologique ne devait pas s'arrêter à Valenciennes ! Et lorsque nous bénéficions d'un coup de projecteur, c'est trop souvent pour mettre en lumière un événement négatif. Certes, parler d'une inondation peut hâter la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, mais nous avons d'autres choses à montrer ! Il serait bon, de temps en temps, de valoriser nos territoires.

Vous avez dit que vous étiez bridés, mais quelles sont vos aspirations ? Que vous faudrait-il pour pouvoir exercer votre métier dans de bonnes conditions ? Comment faire pour que la jeunesse se reconnaisse dans les programmes de France 3 ?

M. Pierre Cholbi, réalisateur à France 3 Dijon. Dans cinq minutes, sur France 3 Bourgogne-Franche-Comté, débutera, comme tous les jours de la semaine, la retransmission en direct de l'émission *Ça manque pas d'air*. Sept personnes sillonnent ces deux régions pour organiser, jusque dans les endroits les plus reculés, des débats sous une petite structure gonflable. Cela démontre que quand on veut, on peut.

Cette émission existe, il est vrai, par défaut : notre région est la seule qui soit dépourvue de télévision locale et, d'autre part, il fallait meubler dix minutes d'antenne avant dix-huit heures cinquante-cinq. Mais le patron du pôle nord-est a eu la bonne idée de faire ce programme, dont il est légitimement fier. Voilà qui répond à votre demande d'une meilleure visibilité des territoires !

Cela répond aussi à vos remarques concernant les effectifs : avec sept personnes, nous réalisons une émission quotidienne en direct. Il n'y a pas beaucoup de chaînes qui peuvent se targuer d'y parvenir !

Je ne fais pas partie de la direction de France 3 ; réalisateur, je suis tous les jours sur le terrain avec les techniciens. Jamais les compétences et la motivation ne m'ont paru aussi grandes qu'actuellement. Les personnels ont changé : ils ont fait des études, ils ont grandi avec une télévision moderne, ils connaissent les programmes des chaînes concurrentes et ils n'ont pas envie d'être à la traîne. Ce sont des personnes jeunes et motivées, ancrées dans leur territoire et qui se tiennent informées des évolutions du métier.

Quant au fait que France 3 n'annoncerait que de mauvaises nouvelles, quelle vieille lune aussi ! Cela ne concerne que les journaux télévisés – dont c'est un peu le rôle –, mais il existe d'autres programmes. En ce qui me concerne, je réalise tous les jours des programmes régionaux et mes collègues et moi-même ne cessons de demander qu'ils soient diffusés à des horaires décents. Qui a envie de regarder un magazine de découverte, sur les marchands ambulants, sur les Hollandais du Morvan ou sur le patrimoine, le dimanche matin à onze heures et demie ? L'horaire est rédhibitoire !

En ce qui concerne les unités de production, la situation varie suivant les régions, mais, d'une manière générale, vous avez raison, monsieur Kert : elles sont sous-exploitées. Toutefois elles viennent désormais travailler avec nous à l'antenne régionale.

M. Jean-Bernard Vitiello. Madame la présidente, vous avez voulu inviter des gens de terrain, des professionnels disposant d'une certaine expérience : en tant que tels, il nous est difficile de répondre à des questions s'adressant à des catégories de personnel. Pour ma part, n'étant pas syndiqué, je ne peux pas parler au nom de mes confrères.

Il nous est tout aussi difficile, monsieur Kert, de nous exprimer sur la position de la direction de France 3, même si nous entendons discuter avec elle de l'avenir des programmes régionaux : c'est une nouvelle équipe, qui se met seulement en place.

Sortez des clichés, s'il vous plaît ! Dire qu'à France 3, on arrive à douze personnes pour un reportage où deux suffiraient, c'est un cliché ! Chez nous, la majorité a envie de travailler. Si cette audition est retransmise sur le site de l'Assemblée, je suis certain que des confrères de toute la France sont en train de nous regarder et qu'ils seront satisfaits de nous entendre défendre le service public. Si nous voulions travailler dans des chaînes privées, nous le ferions !

Chacun à sa place : les syndicats représentent les personnels ; vous auditionnez la direction mardi prochain ; quant à nous, nous sommes là pour défendre les téléspectateurs, qui, tous les jours, nous demandent de parler de leur région et de les faire participer au débat public, y compris sur des sujets nationaux comme la réforme des retraites.

M. Pierre-Jean Frison. Sur France 3 régions, il n'y aurait que de mauvaises nouvelles ? Mais votre seule référence, c'est le journal régional : vous diriez la même chose de France 2 si elle ne diffusait que le « 20 heures » ! Nous avons besoin de tranches d'expression supplémentaires, afin de diffuser des programmes pour la jeunesse, des reportages sur le patrimoine ou des émissions de variétés. Prenons l'exemple de l'émission *Vie privée, vie publique* : en quoi la relation de Michel Sardou avec sa mère est-elle plus intéressante que la vie d'une personnalité régionale ? Plutôt que d'arriver par hasard sur ces programmes, comme vous dites, il faudrait que les téléspectateurs sachent que tel jour, à telle heure, c'est la région qui parle, et que celle-ci fasse ce qu'elle veut dans le créneau qui lui est imparti.

M. Olivier Loubet. Sans chercher à justifier la réforme – ce n’est pas le sujet du présent débat –, je voudrais répondre aux questions sur la pertinence des pôles de gouvernance.

Lorsque Rémy Pfmilin avait été auditionné par votre Commission, préalablement à sa nomination, il avait indiqué que les territoires de référence pourraient gagner en pertinence. Sa réflexion sur le sujet avance ; il a écrit, dans une lettre de cadrage aux managers, que France 3 devait retrouver ses valeurs de proximité et ses valeurs régionales. Cela aura une traduction concrète.

La création des pôles de gouvernance avait une finalité économique et organisationnelle. Elle répondait à la volonté de rationaliser un mode de fonctionnement parfois perçu comme dépassé et peu attentif aux coûts, les gains obtenus devant bénéficier aux programmes.

Nous ne sommes qu’au début du processus. Le pôle de gouvernance est l’échelon de décision pertinent pour la gestion, les finances, les ressources humaines, la communication. L’échelon de proximité, ce sont les antennes de proximité, au nombre de vingt-quatre – plus la Corse, dont le statut est un peu différent –, qui bénéficient d’une plus grande indépendance, notamment pour décider les prises d’antenne événementielles. Lorsqu’un événement naturel survient dans les Pays de la Loire, on est désormais capable de fabriquer rapidement une émission grâce à un car de captation régional, comme celui de France 3 Bourgogne-Franche-Comté. Les différentes équipes ont appris à utiliser les outils de façon « performante » et adaptée à leurs territoires. Il reste à améliorer les échanges de bonnes pratiques.

M. Jean-Bernard Vitiello. *Quid* de l’idée d’organiser des rendez-vous régionaux réguliers et de retransmettre, *via* des décrochages d’antenne, des reportages, des événements sportifs ou des débats avec les acteurs économiques et politiques régionaux ?

M. Olivier Loubet. Les équipes de François Guilbeau et de Thierry Thuillier travaillent sur le sujet. N’étant pas dans le secret, je ne peux faire aucune annonce. Néanmoins, je pense que l’on va assister au retour de la télévision régionale – sans pour autant refaire ce qui a déjà été fait, ni singer les télévisions privées « tout info ».

Personnellement, je serais favorable à un rendez-vous hebdomadaire, par exemple sous la forme d’un débat sur une question de société, auquel participeraient les acteurs locaux. Surtout, il convient de jeter des passerelles vers le Net, car c’est là que se trouvent les nouveaux enjeux. Au virage éditorial, qui était l’axe de la politique de Patrick de Carolis, va en effet succéder le virage numérique. On continuera à faire de la télé, bien sûr, mais il faudra être capables d’investir le Net et de monter une vraie plateforme d’information. Or, bien que nous disposions du maillage, unique, des antennes de France 3, notre télévision régionale est la plus faible d’Europe, tout simplement parce qu’elle est le reflet du poids politique des régions françaises – et ce n’est pas la réforme des collectivités territoriales qui va changer les choses ! Cependant, on ne refera pas l’histoire ; l’important est de préparer l’avenir. Rémy Pfmilin vous parlera bien mieux que moi des projets en cours, sur lesquels travaillent les équipes de Bruno Patino.

Grâce au numérique, on peut accéder aux émissions sur n’importe quel support. Les jeunes d’aujourd’hui ne regardent plus la télévision : ils utilisent l’ordinateur ou consultent des vidéos sur leur *smartphone*. Notre force de frappe sur le terrain doit nous permettre d’alimenter des sites régionaux, une plateforme d’information, voire, ultérieurement, des sites plus spécialisés.

M. Pierre-Jean Frison. Nous avons beaucoup parlé d'information parce que nous sommes quatre journalistes pour un seul réalisateur, mais, pour faire une chaîne de télévision, l'information ne suffit pas. C'est pourquoi j'appelle à l'ouverture d'une autre tranche horaire, durant laquelle chaque région pourrait proposer ce qu'elle veut. Ne nous limitons pas à la télévision ennuyeuse !

Mme la présidente Michèle Tabarot. Messieurs, au nom de tous mes collègues, je vous remercie. Les parlementaires suivent avec attention l'activité de France 3 régions mais cet échange nous sera particulièrement utile pour l'audition du président de France Télévisions, la semaine prochaine.

La séance est levée à dix-huit heures cinquante



Présences en réunion

Réunion du mardi 7 décembre à 17 heures 30 :

Présents. – M. Marc Bernier, M. Patrick Bloche, Mme Marie-Odile Bouillé, Mme Monique Boulestin, M. David Douillet, Mme Valérie Fourneyron, M. Sauveur Gandolfi-Scheit, M. Régis Juanico, M. Christian Kert, Mme Colette Langlade, Mme Jeanny Marc, M. Jean-Luc Pérat, M. Frédéric Reiss, M. Marcel Rogemont, Mme Michèle Tabarot

Excusés. – Mme Marie-Hélène Amiable, Mme Sylvia Bassot, M. Christian Blanc, Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud, M. Pascal Deguilhem, Mme Jacqueline Farreyrol, Mme Françoise Guégot, M. Pierre Lequiller, Mme Martine Martinel, M. Michel Pajon, M. Patrick Roy

Assistaient également à la réunion. – Mme Catherine Coutelle, M. Francis Saint-Léger